

Programme « ART GOLD Maroc- Appui aux Réseaux Thématiques et Territoriaux pour la Gouvernance et le Développement Local »  
(2007 – 2009)

Fiche d'information

**Titre du Projet :**

**ART GOLD Maroc** – Appui aux Réseaux Thématiques et Territoriaux pour la Gouvernance et le Développement Local

**Numéro projet :**

00056511

**Mode d'exécution :**

Exécution Directe (DEX)

**Agence d'exécution :**

PNUD Maroc

**Date de signature :**

14 février 2007

**Durée du projet :**

1<sup>er</sup> janvier 2007 – 31 décembre 2009

**Partenaires :**

Ministère de l'Intérieur (DGCL) ;  
Ministère des Affaires Etrangères et  
de la Coopération ; UNFPA, Régions  
Pilotes, Coopération bilatérale et  
décentralisée : Espagne ; Italie ;  
Belgique et autres.

**Budget total : 8 320 000 US\$**

- Disponible : 2 500 000 US\$
- A mobiliser : 5 820 000 US\$

**Donateurs :**

**Trust-Fund ART/ PNUD Genève:**

2 000 000 US\$

**UNFPA Maroc:** 300 000 US\$

**PNUD Maroc:** 200 000 US\$

**Localisation:**

Régions de l'Oriental, Tanger  
Tétouan, Fès Boulemane, Marrakech  
Tensift Al Haouz ; puis Souss Massa  
Draâ et Guelmim Es Smara.

**Premiers bénéficiaires cibles :**

Collectivités locales, acteurs sociaux  
et économiques régionaux et  
populations locales.

**Situation de base**

Le Maroc a consacré constitutionnellement la décentralisation afin d'assurer à la fois l'existence et l'autonomie des collectivités locales. Ainsi, le processus de décentralisation entrepris au Maroc depuis plus de 40 ans, a connu dans les dernières années, une évolution progressive qui a substantiellement changé le profil administratif du pays.

Depuis 1960, date de la première Charte communale, le Maroc s'est doté d'une organisation institutionnelle démocratique caractérisée par le partage de la gestion des affaires locales entre les assemblées communales élues et les représentants de l'administration centrale.

Le législateur de 1997 a fixé le nombre des régions à 16 au lieu de 7 en 1971 faisant d'elles des circonscriptions territoriales de planification économique et d'aménagement du territoire.

De ce fait, la région érigée en collectivité locale et en échelon de décentralisation, est considérée comme un véritable espace de consultation, d'impulsion et de réalisation de programmes de développement économique, social et culturel.

Les collectivités locales sont aujourd'hui le lieu de concertation et d'apprentissage de la pratique démocratique. Néanmoins, un défi à combler par la formation subsiste concernant la faiblesse des capacités locales en matière de développement. Ceci se caractérise notamment par une inadéquation des méthodes de diagnostic et de marketing territorial, ainsi que par un manque d'implication de toutes les parties concernées par le développement local.

De plus, la plupart des collectivités locales souffrent d'un manque de moyens leur permettant de disposer d'une stratégie pour la mise en valeur du territoire, de critères d'évaluation des opportunités pour la prise de décision, la mobilisation des ressources, le montage de

projets, et enfin d'un système efficace et opérationnel de suivi et d'évaluation des réalisations des plans de développement local.

Dans ce contexte, le Programme ART GOLD Maroc invite à une démarche territoriale reposant sur la planification stratégique basée sur un diagnostic rigoureux, une définition d'objectifs précis et l'expression des besoins par les populations concernées.

C'est dans ce sens que la cible choisie par le Programme ART GOLD Maroc est la Région qui inclut l'ensemble des acteurs qui agissent dans le domaine du développement.

**Contexte du programme**

Le Programme ART GOLD Maroc fait partie de l'Initiative ART – Appui aux Réseaux Territoriaux et Thématiques de Développement Humain, qui a été lancée en novembre 2004 par le PNUD, l'UNESCO, l'OMS, l'UNIFEM et l'UNOPS, récemment rejoints par le BIT et l'UNHCR.

Cette Initiative vise à promouvoir un nouveau multilatéralisme dans le cadre duquel le Système des Nations Unies continue à collaborer avec les gouvernements tout en privilégiant la participation active des collectivités locales et des acteurs sociaux du Sud et du Nord.

Lancé en 2005, le Programme ART GOLD Maroc vise à renforcer les stratégies nationales de développement local et de gouvernance, à travers l'harmonisation de l'action des acteurs internationaux et de la coopération décentralisée qui opèrent dans les régions du pays.

Sa mise en œuvre vise à valoriser les régions à travers le renforcement des capacités, la promotion de la concertation et de la coordination au niveau de la planification locale, le marketing territorial et l'établissement de partenariats durables entre les collectivités locales du Nord et du Sud de la Méditerranée.

Tout en renforçant les capacités nationales et locales en fonction des besoins, dans les régions pilotes, le Programme ART GOLD Maroc appuie la mise en œuvre d'un processus de planification stratégique et de programmation locale (participation, diagnostic, formulation, exécution et suivi-évaluation).

## Programme « ART GOLD Maroc- Appui aux Réseaux Thématiques et Territoriaux pour la Gouvernance et le Développement Local » (2007 – 2009)

Coordonné par les autorités des collectivités locales (régions, provinces et communes), ce processus aboutit à l'élaboration d'une stratégie de coopération internationale pour chaque région, dont l'objectif est d'appuyer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La coopération décentralisée participe activement à ce processus.

L'assistance technique assurée par le programme vise à renforcer les capacités locales en matière de gestion participative du développement, du montage de projets, de la mise en valeur des compétitivités locales et du partenariat public-privé.

L'objectif de développement visé à l'échelle du pays est de promouvoir et d'encourager la mise en œuvre d'une approche territoriale du développement, qui permette de dépasser l'approche dualiste « urbain - rural » et de mettre en valeur la Région dans son ensemble et avec toutes ses potentialités et son patrimoine humain, culturel et économique, dans le cadre d'un partenariat équitable entre le Sud et le Nord de la Méditerranée.

### Stratégie du programme

La stratégie de développement du Programme ART GOLD Maroc répond à la stratégie de développement promue par le PNUD au niveau international qui vise à harmoniser les apports des acteurs de la coopération internationale, en appuyant les politiques de gouvernance et de développement menées par le gouvernement au niveau régional. Elle s'inscrit dans le cadre des politiques de partenariat euro-méditerranéen énoncées lors de la Conférence de Barcelone de 1995 et lors de la Conférence Interministérielle de Valence de 2002. Ces politiques prévoient l'établissement d'une coopération transfrontalière et la promotion du dialogue entre les cultures.

En 2005, le Forum de Paris est venu consolider les termes du consensus émergeant des précédents sommets et conférences.

La Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide, signée par 120 Etats et Organisations, a enfin précisé les objectifs définis en matière de gestion de l'aide et proposé l'établissement d'un plan d'action permettant

d'appuyer les progrès attendus dans ce domaine désormais reconnu comme prioritaire.

De son côté, le Groupe de Développement des Nations Unies (UNDGO) s'est engagé, dès 2005, à appuyer l'Agenda de Paris, sur la base d'un Plan d'Action spécifique précisant l'appui des Nations Unies à la mise en œuvre de cet agenda, en vue de renforcer les stratégies et les capacités nationales nécessaires à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

A cet effet, l'idée fondamentale du Programme ART GOLD Maroc se base sur les opportunités offertes par la coopération décentralisée entre, d'une part, les communautés locales européennes (régions, provinces, municipalités et autres) et, d'autre part, leurs homologues au Maroc en collaboration avec les acteurs publics et les secteurs privé et associatif.

Le Programme ART GOLD Maroc s'inscrit ainsi dans le cadre des initiatives de coopération qui contribuent à la réalisation de l'Objectif n° 8 des OMD qui porte sur la «Création d'un partenariat global pour le développement».

Il répond enfin aux objectifs du Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) 2007-2011 et du Programme de Coopération du PNUD et de l'UNFPA (CPD) au Maroc, qui visent à promouvoir un mode de gouvernance démocratique dans la perspective d'un développement humain durable et à appuyer un développement local participatif dans le cadre du processus de décentralisation en cours.

### Objectifs du programme

**1. Promouvoir la gouvernance démocratique au niveau décentralisé,** à travers l'amélioration d'une approche participative dans la programmation du développement local et la gestion des ressources provenant de la coopération internationale. A cet effet, des mécanismes portant sur la concertation en matière de

développement, ainsi que des outils pour la mise en valeur de la dimension régionale sont développés.

**2. Soutenir le gouvernement et les acteurs locaux (publics et privés) dans la mise en œuvre du processus de décentralisation** et de développement participatif intégré au niveau des régions, en renforçant les capacités des cadres et des élus par la formation en planification locale du développement, de montage de projets, marketing territorial et du suivi et évaluation.

### Niveaux d'action

La stratégie du Programme ART GOLD Maroc se base sur une action à trois niveaux complémentaires : le niveau national, le niveau régional /provincial et le niveau international.

**Au niveau national,** le Comité National de Coordination (CNC) est l'instance de concertation qui réunit les institutions clés du développement. Il est chargé de l'orientation et de la stratégie générale du programme, de sa mise en concordance avec les règles et procédures nationales, de la coordination avec les autres initiatives et programmes similaires et de l'articulation entre la dimension locale et les politiques nationales.

**Au niveau régional,** les Groupes de Travail Régionaux (GTR) sont les instances fondamentales de concertation. Ils constituent l'outil efficace de l'approche participative au niveau régional. Les GTR bénéficieront de formations dans les domaines de la planification locale, du montage de projets, du marketing territorial et du suivi et évaluation.

Ils sont les instruments techniques intersectoriels représentant les collectivités locales, les services extérieurs de l'Etat, la société civile et l'université pour accompagner les processus de développement défini pour chaque région.

**Au niveau Provincial,** le programme prévoit également d'appuyer les structures de concertation existant, les Comités Techniques Provinciaux, en tant que Groupes de Travail Provinciaux (GTP), dans le cadre des stratégies régionales et en tenant compte des comités de l'INDH déjà existants au niveau provincial.

**Spécialiste en Gouvernance Démocratique :** Mme Myrième Zniber - E-mail: [myrieme.zniber@undp.org](mailto:myrieme.zniber@undp.org)  
**Conseiller Technique International:** M. Cristino Pedraza - E-mail: [cristino.pedraza@undp.org](mailto:cristino.pedraza@undp.org)

Nisrine Qadouri, Chargée de Programme, 04/02/2008

**Programme « ART GOLD Maroc- Appui aux Réseaux Thématiques et Territoriaux pour la Gouvernance et le Développement Local » (2007 – 2009)**

Les GTR et GTP, avec l'accompagnement technique du Programme et sous la responsabilité des autorités locales, organise le cycle de programmation locale visant la formulation d'une Stratégie Régionale de la Coopération Internationale. Le plan d'action qui en découle intègre les projets spécifiques programmés en accord avec les ressources financières mobilisées par le Programme.

Installés dans la Maison du Développement, espace de rencontre des acteurs de la coopération internationale et des acteurs locaux et centre de services qui sera mis en place dans chaque région, les Groupes de Travail Régionaux représenteront le vis-à-vis de tout acteur et partenaire de coopération au niveau du territoire.

Ils seront responsables, avec l'appui du PNUD, de l'UNFPA et autres agences des Nations Unies participantes, de la préparation et de la mise en œuvre d'un Plan Régional de la Coopération Internationale.

**Au niveau international**, l'Initiative ART favorisera l'échange de savoirs théoriques et pratiques, en impliquant les acteurs du Programme ART GOLD Maroc dans les événements organisés au niveau international, dans un but d'apprentissage et en vue de tisser des relations partenariales. L'Initiative ART met à la disposition du Programme les ressources spécialisées nécessaires pour renforcer le fonctionnement des GTR et du CNC.

de la Méditerranée assure la diffusion des meilleures pratiques menées dans les territoires et une nouvelle approche du développement humain.

- La Région devient le centre d'harmonisation des politiques de développement local, et est en mesure de gérer ses relations de coopération internationale et décentralisée dans un but d'échange d'expériences et de mobilisation des ressources.

**Résultats escomptés du programme**

- Capacités locales renforcées dans la mise en valeur du territoire et dans la gestion décentralisée du développement humain à travers l'établissement de partenariats de coopération décentralisée.
- La participation de l'administration, du secteur privé, des universités et de la société civile est assurée en vue de l'élaboration d'une stratégie d'appui au Plan de coopération internationale au niveau de chaque région.
- La mise en réseaux des partenaires de coopération décentralisée du Nord et du Sud

**Spécialiste en Gouvernance Démocratique** : Mme Myrième Zniber - E-mail: [myrieme.zniber@undp.org](mailto:myrieme.zniber@undp.org)  
**Conseiller Technique International**: M. Cristino Pedraza - E-mail: [cristino.pedraza@undp.org](mailto:cristino.pedraza@undp.org)

Nisrine Qadouri, Chargée de Programme, 04/02/2008